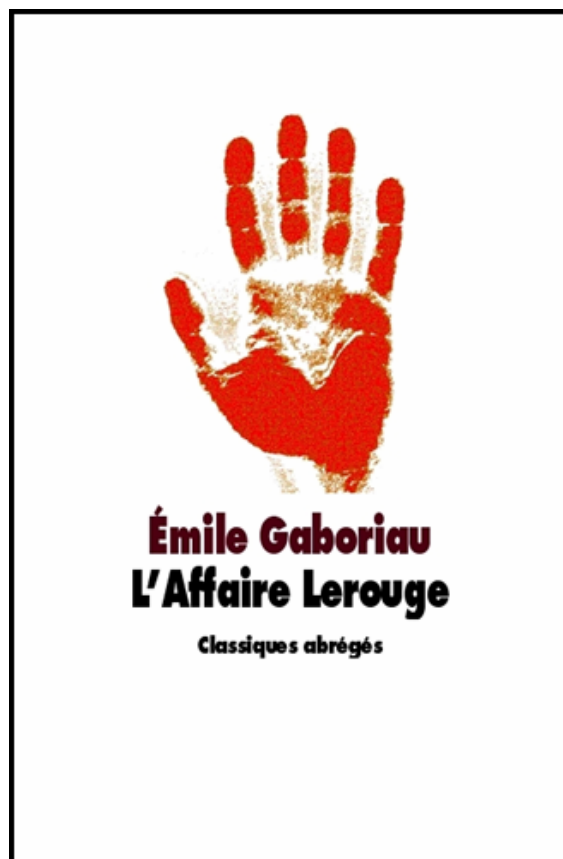


L'énigme criminelle



Concours international d'écriture pour adolescents
www.leaweb.org
Atelier de Lecture ASBL – Belgique



Présentation :

Inspirée d'une affaire criminelle qui défraya la chronique, *L'Affaire Lerouge* est le premier roman « judiciaire » français. Son auteur, Emile Gaboriau, élabore une intrigue policière à la construction astucieuse, doublée d'une histoire amoureuse. On y rencontre plusieurs enquêteurs : le juge d'instruction Daburon, le chef de la sûreté Gévol et un détective amateur, le père Tabaret, dit « Tiraclair ». La méthode d'investigation de ce dernier – partir du connu pour arriver à l'inconnu – n'est pas sans rappeler celle de Dupin, le héros des nouvelles d'Edgar Allan Poe. On croise aussi, dans *L'affaire Lerouge*, l'inspecteur de la sûreté Lecoq, qui deviendra par la suite un personnage emblématique de l'œuvre de Gaboriau.

Arthur Conan Doyle, autre père du roman policier, était un grand lecteur et admirateur de Gaboriau. Il reconnaîtra d'ailleurs volontiers l'influence de Tabaret et de Lecoq sur la création de son héros mythique, Sherlock Holmes.

Début du roman :

Le jeudi 6 mars 1862, surlendemain du mardi gras, cinq femmes du village de La Jonchère se présentaient au bureau de police de Bougival.

Elles racontaient que depuis deux jours personne n'avait aperçu une de leurs voisines, la veuve Lerouge, qui habitait seule une maisonnette isolée. A plusieurs reprises, elles avaient frappé en vain. Les fenêtres comme la porte étant exactement fermées, il avait été impossible de jeter un coup d'œil à l'intérieur. Ce silence, cette disparition les inquiétait. Redoutant un crime, ou tout du moins un accident, elles demandaient que la « justice » voulût bien, pour les rassurer, forcer la porte et pénétrer dans la maison.

Bougival est un pays aimable ; on y relève beaucoup de délits, mais les crimes sont rares. Le commissaire refusa donc d'abord de se rendre à la prière des solliciteuses. Cependant, elles insistèrent tant et si longtemps que le magistrat fatigué, céda. Il envoya chercher le brigadier de gendarmerie et deux de ses hommes, requit un serrurier et, ainsi accompagné, suivit les voisines de la veuve Lerouge.

La Jonchère est un hameau sans importance, assis sur la pente d'un coteau qui domine la Seine, entre la Malmaison et Bougival. Il est à vingt minutes environ de la grande route qui va de Paris à Saint-Germain en passant par Rueil et Port-Marly.

La petite troupe, les gendarmes en tête, arriva devant une habitation aussi modeste que possible, mais d'honnête apparence.

- C'est ici, dirent les femmes.

Le commissaire de police s'arrêta. Pendant le trajet, sa suite s'était rapidement grossie de tous les badauds et de tous les désœuvrés du pays.

- Que personne ne pénètre dans le jardin, dit-il.

Lui-même, à plusieurs reprises, il frappa très fort avec la pomme de sa canne plombée, à la porte d'abord, puis successivement à tous les volets. N'entendant rien, il se retourna vers le serrurier.

- Ouvrez, lui dit-il.

L'ouvrier avait introduit l'un de ses crochets dans la serrure, quand une grande rumeur éclata dans le groupe de badauds.

- La clé !criait-on, voici la clé !

En effet, un enfant d'une douzaine d'années avait aperçu dans le fossé qui borde la route une clé énorme ; il l'avait ramassée et l'apportait en triomphe.

- Donne, gamin, lui dit le brigadier, nous allons voir.

La clé fut essayée ; c'était bien celle de la maison. Le commissaire et le serrurier échangèrent un regard plein de sinistres inquiétudes.

Des avis d'internautes :

"L'Affaire Lerouge" serait inspiré des mémoires de Vidocq et du chef de la Sûreté, Canler. Le livre, publié en feuilleton, est d'abord le récit d'un drame de famille et d'amour. J'étais surpris par l'originalité et la "modernité" de ce polar, un "must" pour tout fan de polars qui s'intéresse aussi un peu à l'histoire de la littérature. Qu'est-ce que cet auteur aurait donné s'il n'avait pas succombé à 41 ans à sa maladie attrapée en Afrique.

<http://users.skynet.be/litterature/policier/histoire.htm>

L'affaire Lerouge s'inspire directement d'un meurtre, à la fin du Second Empire, de la veuve Célestin Lerouge, égorgée dans le quartier de la place d'Italie et dont l'assassin n'a jamais été retrouvé. Émile Gaboriau, à ce moment-là enquêtait pour son journal *Le Soleil* et allait tenir en haleine pendant des semaines son public en utilisant les renseignements que lui fournit un ami à lui, un certain Tabaret. De là plus qu'un pas pour en arriver à un formidable roman, qui sans cesse brouille les pistes. On s'attache à la victime avant de découvrir qu'elle est coupable, et vice-versa. Les personnages sont bien campés et on suit avec plaisir le déroulement de l'enquête et ses conséquences. Mais le meurtre ici sert aussi à faire le portrait approfondi d'une société, visitant plusieurs de ses couches sociales. Hélas si on est perspicace, on aura vite fait une idée du réel coupable et de l'erreur de Tabaret, mais ce qui ne retire en rien de l'intérêt du récit.

Donc *L'affaire Lerouge* est un chef-d'œuvre du roman-feuilleton populaire de la fin du XIXe.

<http://bibliotheca.skynetblogs.be/post/3391150/laffaire-lerouge--emile-gaboriau--1866>

1) Le genre de récit

Des histoires policières, tu en connais certainement. Si ce ne sont pas des romans policiers, alors ce sont des films (feuilletons) policiers que tu as déjà eu l'occasion de voir.

- Cite un titre de film ou de roman qui t'a particulièrement marqué. Inscris sur une feuille les raisons qui t'ont fait l'apprécier ou non.

Un genre lu par tous les publics

- Prends connaissance de l'extrait de l'ouvrage de Marc Lits, un spécialiste belge du roman policier.

Première caractéristique, le roman policier est un produit facilement identifiable par l'acheteur potentiel. Il est en général publié dans des collections spécialisées, dont les plus célèbres, « Le Masque » (inaugurée en 1927 par Albert Pigasse avec Le meurtre de Roger Ackroyd) et la « Série noire » (fondée en 1945), sont connues de tous les publics. (...) Il est de plus un genre particulièrement bien diffusé. Il se trouve en librairie, mais aussi dans de multiples points de vente populaires : grandes surfaces commerciales, hall de gare... D'après J.Dupuy, alors qu'il y a en France 3500 librairies, 100.000 points de vente proposent des romans policiers. Et à côté de la vente, il est aussi en tête des statistiques de prêts dans les bibliothèques publiques et d'entreprises. Les tirages sont bien sûr à la mesure de la diffusion. Vingt-cinq millions ¹d'exemplaires (en 1991) de romans policiers et d'espionnage sont vendus annuellement en France.

Tous ces facteurs, y compris le prix de vente assez bas, contribuent à attirer un public très large, issu de toutes les classes sociales : ouvriers, employés, professeurs, cadres supérieurs, ménagères...Le policier n'est pas lié à une seule catégorie sociale, il est lu partout et par tous, même si tous n'y cherchent pas les mêmes intérêts et si les alibis se travestissent parfois sous des dehors de curiosité distinguée ou d'étude sociologique. Les raisons de lire un roman policier sont d'ailleurs diverses, mais le choix du produit n'est jamais dû au hasard. Le lecteur a acheté et a choisi de lire son roman en connaissance de cause ; il connaît donc les termes du contrat qui s'établit explicitement entre l'auteur et lui-même. C'est ainsi, par exemple, que la lecture de ces récits est plus rapide que celle des autres livres et qu'elle s'effectue souvent dans des circonstances particulières (vacances, déplacements en train ou en avion et autres périodes de latence). Mais la manière d'aborder ces récits est aussi originale : la suspicion envers le narrateur y est de règle, la mise en cause de toutes les informations fournies par les divers protagonistes et l'attention aux moindres détails sont permanentes. Ainsi, paradoxalement, la lecture de ces romans est plus rapide et plus attentive que celle d'autres textes. Et le lecteur ne s'y trompe pas, il sait quelle épreuve l'attend, et qu'au terme de sa souffrance (de ne pas trouver la solution avant le détective) il y aura le plaisir du dévoilement de la remise en ordre.

- Quelles sont, d'après Marc Lits, les caractéristiques du roman policier ? Ces caractéristiques sont-elles toutes des caractéristiques du roman policier ? Justifie ta réponse.
- Quelles sont les caractéristiques citées par Marc Lits qui pourraient s'appliquer au roman que tu viens de lire et celles qui ne pourraient pas lui être appliquées ? Justifie ta réponse.

¹ La célèbre trilogie de Millénium dépasse à ce jour les quatre millions de lecteurs.

Un genre multiple

Dans l'immense majorité des romans policiers, on trouve une (plusieurs) victime(s), un (ou plusieurs) criminel(s) et un (ou plusieurs) justicier(s) qui, d'une manière ou d'une autre, venge(nt) la (ou les) victime (s) en démasquant le (les) coupable (s).

On peut dire que c'est en faisant d'un de ces trois personnages fondamentaux le personnage principal du récit que les auteurs de littérature policière ont créé, au fil du temps, trois espèces à l'intérieur du genre : le roman de l'enquêteur (parfois nommé « roman à énigme »), le roman du criminel (parfois appelé « roman noir ») et le roman de la victime (parfois dit « roman à suspense »).

Le propre de chacune de ces espèces, c'est qu'elles invitent le lecteur à se mettre dans la peau d'un héros différent : dans le premier cas, le lecteur mène l'enquête, se prend au jeu de découvrir l'assassin ; dans le deuxième, le lecteur est, avec le personnage central, un homme traqué qui tente d'échapper à la justice ; dans le troisième, il s'identifie à la victime : une menace de mort plane, le personnage se sent en danger, le lecteur tremble pour lui.

Cela dit, bon nombre d'excellents romans policiers sont difficilement classables dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il suffit que dans un récit, l'auteur adopte, alternativement, la perspective de la victime et de celui qui la menace ou bien, alternativement toujours, celle de l'homme traqué et du policier qui le traque pour qu'on se retrouve à cheval sur deux catégories. Et le « thriller » (...) s'agit-il d'une espèce de roman policier différente de celles dont on vient de parler ? Pas du tout. On nomme « thriller » (du verbe anglais « to thrill » : faire frissonner, faire frémir) tout roman qui provoque des réactions d'angoisse, qui suscite dans le chef du lecteur une vive inquiétude pour le sort du ou des protagoniste(s), inquiétude généralement liée à des événements mystérieux. La catégorie des « thrillers » ne recouvre pas celle des romans policiers, elle la recoupe, comme elle recoupe celle du roman d'espionnage, du roman fantastique, du roman d'horreur, du roman d'aventures même parfois.

« Lectures pour toi 4^e », Labor

- Dans quelle catégorie classerais-tu « L'affaire Lerouge » ? Justifie ta réponse.

2) Le suspense

Tu as bien sûr découvert que le roman que tu as lu s'apparentait au roman de l'enquêteur. Cette sorte de roman policier fait appel à l'intelligence et à l'esprit de déduction du lecteur. Evidemment, comme des faits sont passés sous silence, le lecteur peut difficilement deviner qui est l'auteur du crime !

L'art de l'auteur est bien sûr d'essayer de faire durer le suspense jusqu'au bout et de te surprendre !

Le roman de l'enquêteur ou roman à énigme

Le roman à énigme a connu son apogée au XX^e siècle, dans l'entre-deux-guerres. C'est alors qu'il fera l'objet d'une véritable codification. Voici, dans une version succincte, le code que s'entendent à respecter la plupart des auteurs d'alors :

1. Le cas qui constitue le sujet est un mystère en apparence inexplicable.
2. Un personnage – ou plusieurs, simultanément ou successivement – est considéré à tort comme le coupable, parce que des indices superficiels semblent le désigner.
3. Une minutieuse observation des faits, matériels et psychologiques, que suit la discussion des témoignages, et par-dessus tout une rigoureuse méthode de raisonnement, triomphent des théories a-prioristes et hâtives. L'analyste ne devine jamais : il raisonne et observe.
4. La solution, qui concorde parfaitement avec les faits, est totalement imprévue.
5. Plus un cas paraît extraordinaire, plus il est facile à résoudre.
6. Lorsqu'il a éliminé toutes les impossibilités, ce qui demeure, bien qu'incroyable au premier abord, est la solution juste.

J'y ajouterai encore deux lois. Bien que la plupart des auteurs de romans policiers les aient observés, d'autres n'en ont pas tenu compte.

7. Le problème est résolu par un amateur, la police en ayant été incapable.
8. L'affaire est exposée par un narrateur, qui en intelligence et en détection est inférieur au policier amateur, ne l'ignore pas et pourtant l'admire.

F.Fosca, Histoire et technique du roman policier, Paris, Editions de la Nouvelle revue critique, 1937, cité dans « Lectures pour toi 4^e », Labor

- Quelles sont les lois du récit d'énigme respectées dans « L'affaire Lerouge » ? Illustre chaque fois ta réponse.
- Au chapitre V, qu'apprends-tu sur Noël ? T'y attendais-tu ? Comment l'auteur a-t-il fait pour te surprendre ?
- A la page 125, l'histoire pourrait pratiquement se terminer. Comment l'auteur s'y est-il pris pour te le faire croire ?
- Au chapitre XV, lorsque le lecteur croit que l'on tient le coupable, un nouveau rebondissement l'attend. Sous quelle forme ?
- As-tu été surpris en apprenant le nom du coupable ? Explique.
- Quel élément clé n'était pas en ta possession ?
- Quel personnage imaginais-tu bien en coupable ? Quand as-tu douté ?
- Que penses-tu du dénouement de l'histoire ? Avais-tu deviné ?

Les personnages

Après avoir lu ce récit, dirais-tu que :

- La veuve Lerouge est un personnage plutôt sympathique ou antipathique. Justifie ta réponse.
- Juliette est un personnage plutôt sympathique ou antipathique. Justifie ta réponse.
- Mme Gerdy est un personnage plutôt sympathique ou antipathique. Justifie ta réponse.
- Le père Tabaret est un détective plutôt intelligent ou plutôt quelconque. Justifie ta réponse.
- L'histoire du comte de Commarin est un drame ou une comédie ? Justifie ta réponse.

Résume, en quelques lignes, les manières utilisées par l'auteur pour maintenir le suspense et faire rebondir l'action.

Guide d'utilisation

(Cette démarche est inspirée d'un travail réalisé en commun avec Michel LIEMANS, *Lire un roman complet au 2^e degré*)

La lecture accompagnée d'un roman complet a pour objectif de permettre à l'élève de devenir meilleur lecteur, d'être mieux armé pour lire d'autres romans. Ici, nous nous pencherons sur un premier roman policier, « L'affaire Lerouge », le premier roman à énigme français.

Phase 1 : expression des attentes

Dans la vie extrascolaire, on entre en relation avec un roman de différentes manières : la lecture d'une critique, les recommandations d'un proche, la lecture du paratexte (titre, illustration, résumé ou extrait de quatrième de couverture) et/ou du début du roman, etc. Nous exploiterons surtout cette dernière manière. Le paratexte – première et quatrième de couverture notamment – peut fournir des indications sur l'espèce dont relève le roman, sur l'auteur, sur l'histoire (le cadre, les personnages et les événements), sur l'accueil de la critique, etc. La première de couverture est souvent illustrée, du moins dans les collections de poche. Mise en rapport avec le texte de quatrième de couverture, l'illustration peut susciter des attentes ou des réticences particulières. La lecture de l'incipit joue également un rôle de déclencheur d'espoir ou de crainte : correspond-il à ce que j'attendais de l'œuvre après la lecture du paratexte ? m'intéresse-t-il ? est-il rébarbatif ? est-il compréhensible ? quelles hypothèses puis-je poser, non seulement sur la suite de l'histoire, mais aussi sur mon (dé)plaisir à venir ? Ai-je envie de continuer ?

La première tâche des élèves consistera à exprimer par écrit leurs premières impressions et leurs attentes suite à la lecture du paratexte, de l'incipit et de deux avis trouvés sur internet. Il est en effet intéressant de savoir sur quelle(s) base(s) chaque élève réagit : va-t-il fonder son (absence d') envie de lire le roman sur l'histoire, la narration, la langue, l'auteur, l'époque de publication, l'origine nationale ou linguistique de l'œuvre, la longueur ? Cette tâche s'effectuera en classe le plus librement possible, c'est-à-dire sans guidage de la part du professeur. Celui-ci circulera entre les bancs pour aider les élèves en difficulté à développer leur opinion, mais sans intervenir sur le fond.

Le professeur reprend les copies, mais n'en évalue pas la qualité de manière classique. Il se contente de classer leur contenu, par exemple dans un tableau comme celui-ci.

Critères	Attentes positives	Réticences
Variété/ espèce de récit		
Le cadre		
Les personnages		
L'intrigue		
La manière de raconter		
Les questions d'intérêt humain		
Le style		

Le professeur présente sa synthèse aux élèves en soulignant la variété des critères retenus et des réactions. Dans le même but, il peut aussi faire lire trois ou quatre textes d'élèves, les plus divers possible. Il peut enfin organiser un petit débat entre quelques élèves des deux bords – les pour et les contre – pour inciter chaque participant à développer, nuancer ou revoir ses premières impressions.

Phase 2 : lecture du roman complet

Les élèves disposent d'un laps de temps déterminé pour lire le roman. Ils ne disposent d'aucune consigne qui oriente leur mode de lecture, de manière à ce que l'activité soit la plus proche possible de celle de l'amateur en situation de loisir.

Phase 3 : expression d'un jugement de goût

A la date fixée, chaque élève reçoit et relit sa première copie, celle où il a exprimé ses attentes. En une période de cours, il rédige un texte d'une vingtaine de lignes pour signaler s'il est resté sur ses premières impressions et pour exprimer un jugement de goût sur le roman qu'il a lu.

Le professeur reprend les copies et utilise la même procédure que pour le premier texte : synthèse à l'aide du tableau proposé ci-dessus ; travail sur plusieurs copies dactylographiées ; débat autour du roman. Il évite de porter des jugements sur ces productions orales et écrites, puisque les élèves en sont toujours à leur coup d'essai.

Phase 4 : élargissement des bases de jugement

L'expérience montre que les critères de jugement utilisés intuitivement par la plupart des élèves du deuxième degré sont relativement pauvres : par exemple, ils s'intéressent beaucoup plus à la matière (événements, personnages, cadre) qu'à la manière (procédés narratifs, style).

Le professeur essaiera donc en priorité, en s'appuyant sur les productions orales ou écrites des élèves, d'enrichir la palette de ceux-ci, de les sensibiliser à des aspects de l'œuvre qu'ils n'ont pas traités ou qu'ils ont mal traités. Il ne s'agit en aucun cas de se livrer à une étude exhaustive du roman lu, ce qui pourrait avoir pour effet d'intimider certains élèves et d'en dégoûter d'autres. Il s'agit, plus modestement, d'augmenter leurs connaissances générales sur la lecture ou sur le monde, leurs connaissances génériques (relatives au genre du roman), ou leurs connaissances spécifiques (relatives à l'espèce de roman considérée) en vue d'une réutilisation dans une prochaine lecture.

Étape 1 : expression des attentes

A partir des documents des pages 1, 2 et 3, les élèves sont invités à exprimer par écrit leurs impressions, leurs attentes, à émettre des hypothèses. On peut les aider à s'exprimer en posant des questions comme :

- *Que vois-tu sur la première couverture ? Quel sentiment éveille-t-elle chez toi ?*
- *A quelle espèce de récit pourrais-tu rattacher ce roman ? Explique.*
- *Le cadre t'est-il familier ? Peux-tu te le représenter ?*
- *Que va découvrir le commissaire dans la maison ?*
- *As-tu envie de connaître la suite ?*
- *Aimes-tu que ce roman s'inspire d'un fait divers réel ?*
- *Aimes-tu pouvoir découvrir le coupable ?*
- ...

Le professeur reprend les avis. Il peut soit préparer une synthèse des avis relevés en les reportant dans le tableau proposé ou, si les élèves sont déjà au fait des bases de jugement, relever différents éléments apparaissant dans diverses copies et les noter au tableau. Il demandera alors ensuite aux élèves de classer ces éléments ainsi que ceux des deux avis d'internautes dans le tableau proposé.

Étape 2 : lecture du roman complet

Les élèves lisent le roman.

Étape 3 : expression d'un jugement de goût

Le professeur rend alors les premiers avis aux élèves. Il leur demande d'exprimer, en une heure de cours, un jugement de goût sur la lecture qu'ils viennent de faire. Ils rédigent un texte d'une quinzaine de lignes pour signaler s'ils sont restés sur leurs premières impressions et pour exprimer un jugement de goût sur le roman qu'il a lu.

Étape 4 : élargissement des bases de jugement

Ici les deux bases de jugement mises en avant sont le genre du récit et la manière d'entretenir le suspense.

Réinvestissement :

Idéalement, il faudrait, à l'issue de la séquence proposer une nouvelle lecture d'un roman policier aux élèves pour qu'ils puissent réinvestir les connaissances acquises. Les trois premières phases sont identiques mais on demande aux élèves de ne pas oublier d'utiliser les bases de jugement mises en lumière lors du premier exercice.

On peut leur proposer un autre roman fondateur (Edgar Allan Poe, Arthur Conan Doyle, Gaston Leroux...) ou un roman policier actuel (jeunesse ou adulte).